

Déclaration Unsa-éducation au CHSCT-SD 31 du 22/04/2020

L'annonce par le président de la République d'une réouverture progressive à partir du 11 mai des écoles, collèges et lycées a suscité une très vive inquiétude et parfois même de la colère.

Lors d'une réunion avec le ministre le 14 avril, l'UNSA Éducation a réaffirmé qu'une reprise dans les écoles, les collèges et les lycées ne peut se faire qu'en apportant les garanties indispensables pour la sécurité sanitaire des personnels et des élèves.

Pour l'UNSA Éducation le 11 mai ne peut être que le début d'un processus qui mène à une réouverture progressive et partielle des écoles et établissements. Un cadrage clair entre l'état et les collectivités est nécessaire en particulier pour les personnels qui doivent assurer l'entretien des locaux. Les conditions matérielles et sanitaires de la reprise passent aussi par là.

L'élaboration d'un protocole sanitaire de reprise et d'un cadre commun est indispensable. Il doit définir comment les règles sanitaires préconisées pour l'ensemble des travailleur·ses doivent s'appliquer et quelles recommandations doivent être mises en place pour protéger les élèves et les personnels en tenant compte de l'âge des enfants et des personnels à risque. Ce protocole doit également préciser comment doivent être gérés les personnels et élèves avec symptômes ou en situation avérées et les conséquences sur les écoles et établissements.

Ce protocole doit être travaillé avec les représentants des personnels en CHSCT.

Ensuite, une fois ces conditions réunies, il faut accorder du temps aux équipes pour leur permettre de se retrouver et de définir au mieux les modalités d'accueil des élèves.

Nous aurons à gérer les traumatismes liés à la pandémie pour les personnels et pour les élèves. Notre système doit s'appuyer sur nos personnels PsyEN, sociaux et de santé pour préparer cet accueil.

Le temps accordé aux équipes doit aussi être mis à profit pour organiser les aménagements nécessaires pour respecter les gestes barrières. Ils pourront se nourrir de l'expérience acquise avec l'accueil des enfants de soignants·es. Il faut également du temps pour faire l'analyse de la situation qui n'est pas la même selon les situations avec des taux de perte de contact parfois très fort pendant le confinement dans les LP et dans les REP.

Dans tous les cas cette reprise progressive ne pourra pas consister à chercher à retrouver un rythme normal avant les vacances d'été. Elle doit avoir pour objectif de sécuriser les élèves, de recréer du lien, de reprendre contact avec les apprentissages.

Pour l'UNSA Éducation, le mois qui vient permettra de voir si une reprise progressive est envisageable ou pas. Il faut profiter de ce temps pour réunir les conditions sanitaires d'un début de reprise et en définir les modalités.